



Rosières & Vous

LA LETTRE À DESTINATION DES ROSIÉROISES & ROSIÉROIS

N°5 - Février 2021



« N'admettez rien à priori si vous ne pouvez le vérifier. » (Rudyard Kipling).

PROJETS 2021

1) Friche Maréchal :

Une convention a été signée avec l'Office Public AMSOM Habitat pour le réaménagement de la friche Maréchal. La commune sera pleinement associée et son accord sollicité à chacune des phases de réalisation du projet.

L'opération consistera en la construction de 16 logements individuels, 25 logements collectifs dédiés aux personnes âgées, une halle marché et une médiathèque portée par la Communauté de communes Terre de Picardie.

2) Revitalisation du centre-bourg :

Une réflexion sur la revitalisation du centre-bourg a été engagée avec le soutien financier du Conseil départemental, de la Région Hauts-de-France, de la Banque des Territoires et le concours de notre Communauté de communes et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur des Hauts-de-France.

Nous sommes épaulés, dans cette démarche, pour environ neuf mois, par l'équipe du cabinet « Quartier libre », composée d'urbanistes et d'architectes, d'une paysagiste et d'un économiste.

Cette étude se déroulera en deux temps : un diagnostic, faisant le bilan des atouts et des faiblesses de notre centre-bourg, sera d'abord réalisé. Ensuite, une stratégie de développement local sera élaborée en nous projetant dans l'avenir.

Plusieurs façons de contribuer à cette réflexion seront proposées : questionnaire en ligne, ateliers à destination des habitants, des commerçants, artisans et acteurs économiques locaux... L'avis des jeunes de la commune sera également sollicité.

[Lien pour le questionnaire habitants en ligne](https://bit.ly/3am6eV9) (réponse avant le 28 février 2021) : <https://bit.ly/3am6eV9>

Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet possibilité d'aide en mairie (prise de rendez-vous au 06 49 20 65 94).

3) Petites villes de demain :

Notre commune a été retenue par l'État pour le dispositif « Petites Villes de demain ».

Ce programme vise à améliorer les conditions et le cadre de vie de nos habitants et de notre territoire. Nous serons accompagnés, surtout en matière d'ingénierie, et pourrons mener à bien, grâce à des subventions, des projets et des investissements respectueux de l'environnement.

4) D'autres réalisations :

- Une aire de jeux pour enfants sera aménagée au printemps avenue des Anciens Combattants entre les deux stades.
- Rosières sera équipée de caméras de vidéo-protection. Les aides de l'État et du Conseil départemental pouvant être accordées à hauteur de 80 %, des devis ont été demandés pour en installer davantage, trois étant initialement prévues.
- D'autres réalisations verront le jour : réfection des trottoirs rue de Caix avec marquage de places de stationnement, aménagement d'une aire de co-voiturage avec bornes de recharge électrique derrière la salle socioculturelle et passage de l'éclairage public en LED au lotissement du Bois Régnier.

CAMPAGNE DE VACCINATION

Malgré les interventions de Madame Maille, de Messieurs Sueur et Cheval, les autorités ont refusé l'ouverture d'un centre de vaccination sur le territoire de Terre de Picardie, jugeant suffisant le nombre de centres dans le département...

Attention ARNAQUE : la vaccination à domicile est IMPOSSIBLE !

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus Covid-19 et suite aux dernières mesures prises par le Gouvernement et à la mise en place d'une nouvelle phase dans la campagne de vaccination, des numéros verts utiles sont à disposition pour pouvoir prendre rendez-vous pour se faire vacciner et pour répondre aux questions sur la crise sanitaire.

Pour prendre rendez-vous et se faire vacciner : Appeler le numéro vert national 0800 009 110, qui est ouvert tous les jours de 6h à 22h. L'accès à la vaccination se fait sur rendez-vous en se rendant sur le site www.sante.fr ou en appelant le numéro national de prise de rendez-vous : 0800 009 110 ou le numéro régional 03 92 04 34 71 (ligne ouverte 7 j/7, de 8 h à 18 h).

Pour toute question sur la crise sanitaire : La préfète de la Somme a ouvert une cellule d'information du public du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, joignable au 0805 010 580 (numéro vert, appel gratuit depuis un fixe).

Centres proches de Rosières : MSP Rue du Docteur Alexandre Rémond à Roye - EHPAD Lucien Vivien 25 Rue Amand de Vienne à Montdidier - Centre hospitalier Place du Jeu de Paume à Péronne.

RAPPEL : PARTICIPATION « SPORT ET CULTURE »

Les jeunes Rosiérois âgés de 6 à 15 ans inscrits cette saison (renouvellement ou nouvelle licence) dans une association culturelle, sportive, solidaire et citoyenne de la commune sont invités à se présenter en mairie avant le 28 février afin de bénéficier d'une participation de 10 €uros décidée par le Conseil municipal. Fournir un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité etc.), licence ou facture de l'association et relevé d'identité bancaire.

MÉDIATION NUMÉRIQUE

La fermeture de la médiathèque de Rosières a fortement pénalisé la population dans les démarches administratives et également dans l'initiation à l'outil informatique. Après intervention auprès de la Communauté de communes, nous avons le plaisir de vous annoncer que Sabrina Dupuis, animatrice, sera présente en mairie le jeudi matin (8h30 - 12h) et le vendredi toute la journée (8h30 à 12h et 13h30 à 17h) afin de vous aider dans vos démarches e-administratives, initiation à l'informatique et accès libre à internet à partir du jeudi 11 février. En cette période de crise sanitaire, il convient de prendre rendez-vous auprès de Sabrina au 06 49 20 65 94 (port du masque obligatoire).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Nous avons instauré un calendrier de la commune afin d'éviter plusieurs manifestations à une même date. Un grand merci aux associations qui ont répondu à notre sollicitation.

Manifestations pour février et mars mais ce ne sont que des prévisions susceptibles de connaître des annulations ou des modifications en raison du contexte sanitaire actuel et de l'actualité des associations...

- | | |
|---|--|
| • Du 1 ^{er} au 14 février : Partenaires du Santerre : St Valentin | Samedi 6 février 2021 : Twirling : brocante en salle |
| • Samedi 13 février 2021 : Tennis Club : manifestation | Dimanche 14 février 2021 : Club 3 ^{ème} Âge : repas cassoulet |
| • Dimanche 21 février 2021 : Croix Rouge : repas | Dimanche 28 février 2021 : Marché du Terroir 8h30 à 12h30 |
| • Samedi 6 mars 2021 : Valentine et Jacques : loto quine | Samedi 13 mars 2021 : Judo Club : soirée dansante |
| • Samedi 20 mars 2021 : Tennis Club : manifestation | Dimanche 21 mars 2021 : USR : brocante fête de printemps |
| • Dimanche 21 mars 2021 : Amis Réunis : concert à 15 heures | Samedi 27 mars 2021 : APEL Sainte Famille : repas |
| • Dimanche 28 mars 2021 : Marché du Terroir 8h30 et sans oublier le marché traditionnel chaque mardi de 8h30 à 12h30. | |

INFORMATIONS DIVERSES

- Don du sang le vendredi 26 février de 15 heures à 19 heures à la salle socioculturelle. Prise de rendez-vous au numéro gratuit 0800 109 900 ou sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
- Le CCAS de Rosières propose une aide au transport dans la commune pour les personnes de 70 ans et plus : 2,50 € l'aller-retour : 03 22 88 42 44.
- Boîte à idées : de nombreuses propositions très intéressantes ; certaines suggestions déjà proposées par l'équipe municipale (cf médiation numérique), d'autres retenant toute notre attention. Cette boîte à idées demeure à votre disposition et nous vous remercions de votre active participation.
- Éclairage public : en cas de panne d'un point lumineux prévenir la mairie au 03 22 88 42 42 en précisant le numéro inscrit sur le lampadaire.
- Objets perdus : se renseigner en mairie ou téléphoner au 03 22 88 42 42.
- Permanences du maire le vendredi après-midi après appel téléphonique (03 22 88 42 42) et les adjoints le matin de 9 h à 12 h.

MÉDIATHÈQUES DE TERRE DE PICARDIE

Les médiathèques regorgent d'une multitude de documents : livres, cd, jeux, revues, magazines, films, bibliothèque numérique, musique en streaming etc. Inscription : Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque. Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Régler le montant de l'adhésion fixé par le règlement 5 € : Adultes résidents de la CCTP. 8 € : Adultes extérieurs à la CCTP. Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours (Voir feuille jointe).